

Mise en ligne : 16 mai 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

COMMERCIALE AFRICAINE, Tunis

S.A., 1916, p. 25 ans.

COMMERCIALE AFRICAINE
S.A. au capital de 0,4 MF
Siège social : TUNIS, 26, r. Es-Sadikia.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 783)

Conseil d'administration
composé de 3 à 5 membres français, nommés p. 6 ans,
propriétaires de 5 actions.

BAIZEAU (Lucien), 12, route de l'Ariana, Tunis ; pdt ;
MARTIN (Auguste), 22, av. de France, Tunis ; adm. délégué ;
MARTINIER (Aymé), 13, av. de Lesseps, Tunis ;
RENOUX (Henri), 29, av. Jules-Ferry, Tunis ;
JULLIEN DE POMMEROL (François), 41, r. Saint-Hélène, Lyon.

Objet. — L'échange entre l'Afrique du Nord et la France, l'expl. de tte affaire commerciale, agricole, industrielle, immobilière ou financière susceptible de développer ses moyens d'action ou bénéfiques ; la participation ds tte entreprise d'objet similaire.

Capital social. — 0,4 MF, en 400 act. de 1.000 fr. dt 100 de priorité. À l'origine, 0,1 MF ; porté en 1920 à 0,35 MF et en 1924 au chiffre actuel.

Parts de fondateurs. — 500 formées en société civile.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. de priorité ; sur le surplus : 6 % d'intérêt aux act. ord. Le solde : 10 % au conseil ; 90 % aux act.
